

GARANTIES*

DES ÉQUIPEMENTS ESKAIR

Les équipements Eskair sont protégés par une solide garantie. Si vous éprouvez des problèmes avec votre équipement ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter en joignant des photos à votre demande.

Il n'y a pas d'entretien à faire sur les pièces de bois. Toutes nos constructions de modules de jeu utilisent le cèdre blanc de l'Est ou le cèdre rouge de l'Ouest, des essences reconnues pour leur résistance à la pourriture à travers le temps. Nos équipements sont donc livrés sans traitement chimique. En vieillissant, il est normal que le cèdre prenne une teinte grise. Le cèdre est également reconnu pour offrir peu de risque d'échardes, une bonne uniformité structurale et une très grande résistance aux insectes à l'état naturel. Pour les modules de jeu, nous utilisons de la quincaillerie de qualité qui ne rouille pas et qui est antivol. Nos câbles sont faits d'acier recouvert de polyester tressé de qualité industrielle.

Note explicative concernant le travail du bois, les fendilles et la teinture

Le cèdre blanc de l'Est et le cèdre rouge de l'Ouest sont des matériaux naturels qui sont soumis aux fluctuations de températures. L'action de l'humidité, du chaud et du froid peut faire apparaître des fendilles dans le bois, autre que celles déjà présentes à l'installation (surtout pendant les 2 premières années suivant l'installation). Si les fendilles ne causent pas de problème au niveau de l'intégrité structurale ou de la sécurité des usagers, elles sont considérées comme normales et faisant partie du produit Eskair.

Nous utilisons des billots de cèdres surdimensionnés conférant une allure et une robustesse remarquables à nos équipements, dépassant de beaucoup les exigences d'intégrité structurale des équipements et permettant de préserver l'intégrité structurale à long terme (plus de 25 ans). S'il advenait qu'une fendille apparaisse et crée un problème de sécurité, votre garantie s'applique. Pour ce faire, vous devrez nous faire parvenir des photos de l'équipement, du billot ainsi que de la fendille en question. Par la suite, notre service d'ingénierie fera l'évaluation de la pièce et déterminera s'il faut la changer ou non. Ils pourront également proposer une réparation si applicable.

Teinture / peinture : Nous prenons la liberté, pour des raisons de sécurité ou d'esthétisme, de teindre ou non certaines parties de nos équipements avec une huile naturelle et non toxique. Les composantes non teintées ne s'usent pas plus vite. Cependant, elles deviennent grises avec le temps, ce qui est aussi l'effet recherché afin de donner des contrastes de couleurs. Il est aussi normal que les zones les plus manipulées deviennent plus lisses et que leurs couleurs s'estompent plus rapidement que les zones les moins utilisées. C'est pourquoi nous évitons de teindre les parties fréquemment touchées. Vous pouvez également appliquer vous-même une nouvelle couche de teinture tous les 4-5 ans si vous souhaitez conserver l'éclat de la couleur. Le fabricant de la teinture utilisée recommande de sabler et laver au TSP avant d'appliquer une nouvelle couche de teinture. À compter de l'été 2021, nous avons utilisé une huile naturelle et non toxique de marque SAMAN, couleur TECK 020, de type revêtement extérieur translucide à l'huile naturelle.

Pour des raisons de sécurité et d'entretien à long terme, Eskair ne peint pas ses équipements et nous ne conseillons pas à nos clients de le faire. Le cèdre massif tel que nous utilisons peut rester sain des dizaines d'années sans traitements.

GARANTIE DU BOIS DE CÈDRE – ROUGE DE L'OUEST ET BLANC DE L'EST

Poteaux de structure, madriers et planches en cèdre, toutes dimensions : 10 ans

AUTRES GARANTIES

Quincaillerie : 20 ans

La boulonnerie est garantie pendant 20 ans, utilisés dans des conditions normales et sujets à leur entretien adéquat contre la rupture dû à la corrosion.

Les câbles d'acier recouvert de polyester tressés : 7 ans

Nous garantissons les câbles d'acier recouverts de polyester tressés contre la rupture. Les éraflures et tout autre type de détérioration causés par l'utilisation normale ou les coups ne sont pas garantis.

Les attaches mobiles jointes porteuses des balançoires : Garantie limitée de 15 ans

Nous garantissons les joints porteurs (articulations) contre la détérioration causée par la rouille suffisamment avancée pour nuire à l'utilisation pour une période de 15 ans. Les marques d'usure des pièces en mouvement et leur pivot causés par l'utilisation normale, les coups ainsi que les éraflures résultant d'une utilisation normale des équipements ne sont pas garantis.

Siège de balançoire : 5 ans

Nous garantissons les sièges de balançoires contre la détérioration, suffisamment avancée pour nuire à la sécurité des utilisateurs, pour une période de 5 ans. Les éraflures et tout autre type de détérioration causés par l'utilisation normale ou les coups ne sont pas garantis.

Pièces d'aluminium : Garantie à vie limitée

Nous garantissons pour la vie normale de ce type de pièces, utilisé dans des conditions normales et sujet à leur entretien adéquat contre la perforation due à une mauvaise qualité du matériel.

Pièces d'acier : Garantie limitée de 15 ans

Les pièces d'acier sont garanties pour une période de 15 ans contre la perforation causée par la rouille. Les câbles d'acier sont exclus de cette clause.

Pneus recyclés : Garantie de 10 ans

Nous utilisons des pneus recyclés dans les aires de jeu. Ces pneus sont nettoyés et désinfectés.

Aménagement et installation : 1 an

Exécution des travaux d'aménagement et installation des équipements

*** NOTES IMPORTANTES**

- La garantie ne couvre pas les bris causés par le vandalisme ou les événements climatiques extrêmes.
- La garantie s'applique pour les équipements standards d'Eskair, lorsqu'installés selon les recommandations du fabricant. Pour les produits sur mesure et les installations non standard, cette garantie peut varier. Discutez-en avec votre représentant Eskair pour tous les détails.
- Des réparations ou modifications apportées aux équipements par le client pourraient limiter ou annuler la garantie offerte par Eskair. Contactez-nous dès qu'un bris est constaté, avant toute réparation.
- Concernant les produits finis achetés par Eskair auprès de ses fournisseurs, c'est la garantie du fabricant qui s'applique. Cela fait notamment référence aux équipements Jambette et au mobilier urbain en béton.